

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION
5, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON
TÉLÉPHONE 15-89

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien



ABONNEMENTS...
Lyon et départements kilométriques... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Étranger (Union postale)... 9 » 18 » 36 »
LES ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 32.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

FAITS DU JOUR

Le testament de la princesse Mathilde a été ouvert. Le prince Louis-Napoléon est institué légataire universel.

Le bruit court à Toulon qu'une escadre française va prochainement partir pour l'Extrême-Orient.

Les dépêches du conflit russo-japonais sont toujours optimistes. On attend la réponse de la Russie à la note du Japon.

On a arrêté l'auteur de l'attentat à la dynamite contre le presbytère de Lescure, près Rodez. C'est un enfant de treize ans.

M. Millerand vient d'être exclu du parti socialiste.

Il paraît que Dreyfus, après sa réhabilitation, sera envoyé en garnison à Nice.

L'ANNÉE EXTÉRIEURE

Il est utile de jeter un coup d'œil sur les manifestations extérieures de l'année 1903, de noter au passage les graves événements qui se produisirent et d'en rechercher les leçons pour notre pays.

L'année écoulée vit d'abord la mort d'un Pape et l'évergorgement d'une dynastie; Léon XIII descendit au tombeau au milieu du respect universel et les souverains de Serbie trouvèrent un fin tragique dans une conjuration militaire.

Nous avons assisté au voyage du roi d'Angleterre à Paris et à Rome, à celui du président de la République à Londres, à ceux du Roi Victor-Emmanuel en France et en Grande-Bretagne. Nous avons vu l'entrevue de Nicolas II avec l'Empereur François-Joseph et avec Guillaume II; et si le Tsar n'a pas rendu au Roi d'Italie la visite que celui-ci lui avait faite à Pétersbourg, c'est à la suite de circonstances indépendantes de la volonté des deux Souverains. Outre ces amicales pérégrinations, la Cour arbitrale de la Haye, à l'égard de laquelle les puissances qui l'avaient créée semblaient témoigner une certaine défiance, a été appelée à fonctionner, pour la première fois, dans un différend international à propos du règlement des indemnités dues par le Venezuela à ses créanciers étrangers. Enfin le principe de l'arbitrage lui-même a reçu deux consacérations officielles: des traités d'arbitrage ont été conclus entre l'Angleterre et la France, et entre celle-ci et l'Italie. Il est vrai que la rédaction des traités est telle qu'elle ne crée à l'égard des contractants que de platoniques obligations; ils remplacent avantageusement les fameux cautions qu'on mettait autrefois sur les jambes de bois.

Toutes ces démonstrations pacifiques sont symptomatiques; elles indiquent une tendance marquée à résoudre les litiges internationaux par des compromis, au lieu de recourir comme autrefois au sort des armes. Cette tendance est-elle le résultat d'une éclosion de sentiments plus humanitaires, plus fraternels? Non. Elle est due aux craintes salutaires que provoque dans les esprits la perspective d'une guerre générale, dont personne au monde ne saurait prévoir les conséquences. Les intérêts particuliers y ont une plus grande part que les plus belles théories des idéologues. La duplice et la triple, ces deux grands groupements qui ont rétabli en Europe un équilibre qui n'existait plus depuis 1871, ont perdu le caractère d'antagonisme qu'elles présentaient au début. Elles semblent se pénétrer l'une l'autre. L'Autriche-Hongrie s'est rapprochée de la Russie, et a conclu avec cette dernière puissance un arrangement particulier au sujet de la presqu'île des Balkans. La France et l'Italie marchent d'accord. L'Allemagne seule, malgré la triple alliance et singulièrement transformée, paraît ne pas vouloir jouer sa partie dans ce pacifique concert européen.

plus directement intéressée, est vivement sollicitée par le Japon de s'unir à lui dans une action commune contre son puissant voisin.

Les événements du Maroc ne sont pas susceptibles, d'amener pour le moment, des complications sérieuses. Mais la part active que les Etats-Unis s'approprient à prendre dans la politique mondiale paraît un troisième « point noir » non moins dangereux pour la sécurité de l'Europe que les deux premiers. Elle est de nature à inquiéter vivement les Cercles diplomatiques du vieux continent, et nous ne doutons pas qu'elle ne fasse l'objet de leur grande sollicitude.

Ainsi, l'année nouvelle se lève avec un horizon peu rassurant. On aura jamais autant parlé de paix et de fraternité universelle et, peut-être jamais, le monde aura été plus près d'une épouvantable conflagration générale. Que nos « humanitaires » jettent donc les yeux au-delà des frontières; ils se convaincront que leurs théories sont criminelles qui tendent au désarmement de la France à une heure où toutes les nations se surveillent avec une haine jalouse.

René RAPPEL.

Notes Politiques

LES DESSOUS D'UNE DÉMISSION

Les journaux annonçaient avant hier, la démission de M. Ganneval, le juge d'instruction parisien, qui avait ordonné, le 30 décembre, l'arrestation de quatre membres de la Bourse du travail et avait dû, presque aussitôt, les faire remettre en liberté.

Or, un véritable coup de théâtre vient de se produire. Dans une lettre adressée à M. Vallé, M. Ganneval, après avoir protesté de la façon la plus vive contre les commentaires d'une certaine presse, déclare qu'il n'a jamais donné sa démission, mais seulement formé le projet de demander un congé de convalescence.

La ruse est maladroite et le subordonné de M. Vallé, plus magistrat que diplomate, se trompe s'il espère fournir aussi facilement le change à l'opinion publique.

L'Action, ordinairement bien informée, a, du reste, intentionnellement vendu la mèche le jour même où éclata cet incident. « La vérité, a-t-elle déclaré, est que M. Ganneval, par les arrestations intempestives que l'on sait, a joué un mauvais tour au gouvernement, qu'on lui a fait savoir et que M. Combes a parlé ferme pour dire sa désapprobation ».

Nos lecteurs seront de cet avis. On ne fera jamais admettre, en effet, qu'un juge d'instruction assez bien portant pour ordonner l'arrestation de quatre amis du ministère, ce qui, par le temps qui court, constitue un acte d'une énergie peu commune, soit le lendemain dans un état de santé qui lui interdit tout effort intellectuel; d'autant plus, que le citoyen Bouquet, à lui-même, déclaré que « son juge s'était, pendant l'interrogatoire, montré gai et même jovial ».

La mise en liberté des agitateurs parisiens, formalisme rélégué par les députés socialistes, a été érigée par le président du Conseil. Entre un magistrat consciencieux et ses blocards, M. Combes et M. Vallé ne pouvaient pas hésiter, le sacrifice du magistrat s'imposait. Obligé à son tour de se désavouer publiquement lui-même, M. Ganneval n'a pas davantage hésité, mais il a démissionné.

Cette décision a pris au dépourvu le gouvernement habitué à ne rencontrer que des fonctionnaires trop complaisants et pour parler aux conséquences que pouvait avoir l'attitude de M. Ganneval, il l'a

fait supplier de reprendre sa démission et même de conserver l'instruction.

M. Combes a racheté une lacheté par une platitude, c'est dans l'ordre des choses actuelles. — Pierre RERTZ.

INFORMATIONS

Paris, 5 janvier.

CONSEIL DES MINISTRES. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

UNE CAMPAGNE DE CONFÉRENCES. — La Ligue des Contribuables, dont M. Jules Roche est le président, tient, à la veille des élections municipales, à poser un peu partout en France la question financière.

M. LOUBET A ROME. — La nouvelle donnée par plusieurs journaux français et étrangers que l'évêque d'Orléans aurait reçu une mission relative à la visite du président de la République française à Rome est inexacte.

DÉSINFECTIION NÉCESSAIRE. — Les personnes qui passaient, hier matin, devant la Chambre, étaient étonnées de voir sortir du palais un homme qui portait des vêtements sales et qui, en toussant, éternuant ou en pleurant, dans la cour, des hommes de service étaient en proie à une éternuelle toux.

UN AVEU
La presse antidreyfusiste s'est vivement élevée, au moment du procès de Rennes, contre l'action souterraine du gouvernement auprès des juges du conseil de guerre.

LA MORT DE LA PRINCESSE MATHILDE
Hier, à l'issue de la cérémonie de la mise en bière du corps de la princesse Mathilde, M. Mahot de la Quéranfouais a procédé, au Palais de Justice, à l'ouverture du testament de la princesse.

L'OUVERTURE DU TESTAMENT
Paris, 5 janvier.

TRANSFERT DU CORPS A SAINT-GRATIEN
Paris, 5 janvier.

UN AVEU
La presse antidreyfusiste s'est vivement élevée, au moment du procès de Rennes, contre l'action souterraine du gouvernement auprès des juges du conseil de guerre.

ceau, le meilleur en scène de l'affaire, l'ordonnateur du procès en révision.

Souscription
POUR ÉLEVER SUR SA TOMBE UN BUSTE A M. BOISSON Assasiné le 8 Décembre en défendant la Liberté

Dixième Liste	
M. Dalin	2 »
M. Beroud, à Rouen	2 »
M. B. Bonnet, à Paris	4 »
M. X.	4 »
M. G.	4 »
M. A. J.	4 »
M. A. J. Bon, représentant	4 »
M. Philip.	2 »
M. T.	2 »
M. Linot, à Paris	0 50
M. Liberté en deuil	0 50
J. B.	0 50
Un ami de la liberté	0 50
Total	24 80
Report des listes précédentes	91 55
Total à ce jour	116 35

LA MORT DE LA PRINCESSE MATHILDE

Hier, à l'issue de la cérémonie de la mise en bière du corps de la princesse Mathilde, M. Mahot de la Quéranfouais a procédé, au Palais de Justice, à l'ouverture du testament de la princesse.

Ce document est conforme aux indications qui ont été déjà données. Le prince Louis-Napoléon est légataire universel. La princesse fait divers dons en faveur de la duchesse d'Aoste, qui recevra des bijoux; du comte Primoli, qui aura ses papiers; du prince Victor, qui reçoit des souvenirs de famille.

Hier soir, la princesse Clotilde et la duchesse d'Aoste ont rendu visite à l'impératrice Eugénie, qui n'a pas quitté ses appartements depuis deux jours.

TRANSFERT DU CORPS A SAINT-GRATIEN
Paris, 5 janvier.

Ce matin, à neuf heures, un fourgon des pompes funèbres est venu rue de Berry pour prendre le cercueil contenant la dépouille mortelle de la princesse Mathilde et la transporter à l'église de Saint-Gratien près d'Enghien.

L'ACTUALITÉ

LE ROI BOIT!

La fête des Rois. — En famille — Au temps jadis. — Un souvenir lyonnais. — La Ligue. — Donnet et le curé. — Vive la fête!

« Le roi boit! Vive le Roi! » Sur tous les points de la France, aujourd'hui, 6 janvier, sera poussée ce cri, qui retentira encore pendant toute la semaine, pour la plus grande joie des petits et des anciens. Ce qui prouve que les coutumes n'ont jamais en raison des traditions et que Béringère pourrait chanter encore de nos jours, dans son Roi de la fête:

Le Français, poète et guerrier, Sort les Muses et la Victoire; Le front ceint d'un double laurier, Le triomphe et chante sa gloire. Quand du rang qu'il doit occuper Il tombe, trahi par fortune, Le sceptre lui tombe échappé. Mais il conserve la couronne.

Chacun, il est vrai, s'offre une couronne à sa taille. Tel la veuve en broche de Paris, sucrée, parée, bourrée et dorée; tel autre fête les rois dans sa mansarde, quand le froid pique, quand la grève et le chômage ont rongé les derniers économistes, avec le pain du boulanger. Chez l'un, le roi se lit avec quelque poupée au goût du jour, voire même avec un bijou somptueux; tel autre est satisfait du haricot modeste qui ne lui brisera jamais les molaires.

A-t-on assez discuté jadis pour savoir si le Gâteau des Rois avait une origine païenne et se renouvelait des Saturnales; ou bien s'il accompagnait la fête chrétienne de l'Épiphanie? Au XVIII^e siècle, un abbé Deslions écrivit une longue dissertation sur ce sujet: *Discours ecclésiastique contre le paganisme du Roi boit!*

Ce qui reste acquis, c'est que de tout temps, la fête des Rois s'est célébrée avec accompagnement de copieuses beuveries. Jacques d'Osnonville, historien de Louis III, raconte ainsi la fête des Rois chez ce prince:

« Vint le jour des Rois, où le duc de Bourgogne fit grande feste et lyc-chère, et fist son roy d'enfant. Le vege de huc-ans, le plus jeune qui le trouva en tout le quartier, en le faisant vestir en habit royal, en luy baillant tous ses officiers pour le gouverner, et faisant borne chère à celui roy, pour vénération de Dieu. »

Dans certains pays de la Beauce, on célèbre la fête des Rois avec tout l'apparat du Moyen-Âge. Le plus vieux de la famille découpe le premier gâteau corne et dit: « Pour qui ce morceau? — Pour le Dieu! répond le plus jeune des enfants. Et il offre aussitôt cette part aux pauvres qui attendent à la porte. »

Bref, c'est une fête qu'on voit renaître chaque année avec bonheur dans la famille, et qu'on accueille joyeusement, quand son origine soit sacrée ou profane.

La seule transformation qu'y ait apportée notre grand siècle, c'est d'avoir fait changer la fête en fânchoche de porcelaine par les pâtisseries, d'accord en cela avec les dentistes.

En 1859, le jour des Rois, le Consul de Lyon était réuni en l'Hostel-de-Ville pour tirer la fève.

Précisément elle échet à M. Guerrier de Combellande.

Mais cette fève avait été adroitement glissée dans l'assiette du Consul; on voulait ainsi obliger à suivre le mouvement préparé en faveur de la Ligue.

En effet, au moment où M. Guerrier de Combellande levait son verre, au lieu de crier, suivant la tradition: « Le Roi boit! », tous les consuls se levèrent, poussant des acclamations et en arborant la devise de la Ligue: *Un Dieu, un roy, une foy, une loy!*

Alors Guerrier de Combellande saisit son verre, nous dit la chronique, et le jeta sur la dalle où se pris sans laisser traîner. Ce que voyant, les consuls abandonnèrent leur collègue et parcoururent les personnages de la ville en arborant leur devise et en forçant les habitants qu'ils rencontraient à lever la main pour la Ligue.

FEUILLETON DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 6 JANVIER

LE SECRET DU BONHEUR

PAR Pierre SALES

VI La Petite morte

— Et tu supposerais que cette femme... que nous venons d'apercevoir?...
— Mon petit, le jour dont je te parle, le jour où je suis venu te toucher, et où la petite était encore là, j'ai rencontré, en descendant, exactement comme aujourd'hui, cette paysanne... Or je viens de constater qu'elle se rendait au deuxième étage...
— C'est-à-dire chez?...
— Mélanie Limeuil! Il est donc plus que probable que c'est chez elle aussi qu'elle se rendait ce jour-là... Et s'il se trouvait que cette femme soit une nourrisseuse?... Hein, mon petit?...
— Dieu! murmura Marcel, qui, sous le coup de cette émotion, faillit s'affaïsser.
— Mais, tout de suite, une grande joie l'envahissait.

— Mais... si c'était bien cela, mon ami, n'as-tu remarqué que cette femme n'avait nullement l'air d'être chagrinée?... Donc, cette malade ne serait peut-être qu'un mensonge de cette odieuse Mlle Anaïs?...

— Allons, allons, fit Jarroux grondeur, te voilà bien, sur de simples suppositions, croyant aux choses... comme si on les avait touchées du doigt... Et même, ajouta-t-il par un excès de prudence, en admettant que mes suppositions soient exactes, l'attitude de cette femme ne te prouverait rien... Si tu savais leur indifférence devant les pauvres petits qu'on leur confie!

— Rien qu'à cette idée, cette sensitive de Marcel fut pris d'un tremblement, puis d'une quinte de toux, qui fit dire à Jarroux: — Imbécile que je suis de te planter là, dans un courant d'air... Ah! que j'aurais mieux fait de me charger de tout, tout seul, et de te coucher dans mon lit.

— Et appela une voiture qui passait.
— Ça n'est pas pour me ramener chez toi, je pense? prononça Marcel aussitôt réveillé.
— Ce serait pourtant le plus sage, fit Jarroux, en haussant les épaules; mais comme il n'y a guère plus moyen de causer raison avec toi... nous allons simplement attendre, dans ce fiacre,

au lieu d'attendre sur le trottoir; car, évidemment, nous ne la lâchons plus, la bonne femme!...

L'attente ne fut pas très longue... La paysanne reparut bientôt sur le seuil de la maison; et là, elle hochait deux ou trois fois la tête; puis elle eut un mouvement que les deux jeunes gens, toujours suivant leur idée, traduisirent par: « Tant pis, après tout! » Et Marcel se sentit glacé.

— Qu'est-elle venue annoncer, grand Dieu? — Eh! mon bon, fit Jarroux affectant d'être très rassuré, peut-être tout simplement apporter de bonnes nouvelles. — Enfin... enfin... nous allons suivre cette femme?...
— Cela me paraît assez indiqué... Et puis, cela te fait plaisir! ajouta Jarroux en souriant.

Mais lui-même était trop intrigué, trop passionné par l'aventure, pour ne pas essayer d'en avoir le fin mot. — Seulement, dit-il, pour un homme qui avait une solide fièvre ce matin, ce n'est pas ce qu'on peut appeler de la prudence!... — Ma fièvre ne redoublerait-elle pas, de ne pas savoir? L'argument était juste. Jarroux donna l'ordre au cocher de suivre la paysanne, laquelle s'arrêta dans deux magasins — car il ne faut pas perdre

l'occasion de faire ses petites emplettes, quand on est venu à Paris — puis se rendit à la gare de Sceaux.

A cette époque, la jolie ligne qui a revivifié toute cette région de la banlieue parisienne, n'existait pas encore; et ce fut par un des vieux trains légendaires de l'ancienne ligne de Sceaux que Marcel et Jarroux suivirent la femme. Comme elle avait déjà son bulletin de retour, ils ne pouvaient encore savoir où elle allait le mener, et ils avaient pris à tout hasard leur billet pour Sceaux. Mais à Bourg-la-Reine, la paysanne bifurqua sur la ligne de Linours et ils conduisirent jusqu'à Saint-Rémy-des-Chevreaux. Là, elle descendit. Personne ne l'attendait à la gare; et, de sa même allure tranquille, indifférente, elle s'enfonça dans la campagne, entre Chevreaux et Dampierre. Marcel et Jarroux la suivirent à une certaine distance.

— Tu vas être brisé, toi, disait de temps en temps Jarroux.

Marcel ne répondait pas, affectant au contraire une calme énergie; il voulait savoir, et tant qu'il ne saurait pas, il aurait la force nécessaire. La femme traversa de petits bois, s'écarta de la grande route, et, par un chemin encaissé, délicieusement verdoyant, gagna un grand emplacement maraîcher, bordé par l'Yvette, au coin duquel s'é-

levait une claire et gentille maison. Une bande d'enfants, qui jouaient dans cette maison, ayant aperçu, se précipita au-devant d'elle; et, comme elle perdit pas mal de temps à se laisser embrasser, il fut aisé aux deux jeunes gens de presque la rejoindre, en se dissimulant derrière des branchages; ils avaient eu le pressentiment qu'ils allaient surprendre quelque chose d'utile. En effet, un homme, le mari sans doute, sortait de la maison et venait aussi au-devant de la femme, d'un air plutôt inquiet.

— Eh ben, comment qu'é va, mon homme? interrogea tout de suite la femme.

— Faut croire qu'elle irait mieux, dit l'homme, à ce qu'il a dit le médecin, mais qu'il a encore demandé si l'on avait prévenu la famille.

— La famille... la famille... grommela la femme.

— Et quel qu'elle a dit, la Limeuil? — Qu'on s'en arrange qu'on a payé. Et qu'on ne veut plus entendre parler de rien... — Enfin, t'as bien dit que not' vieux médecin aurait voulu avoir une consultation avec un de Paris? — Oui, qu'elle m'a répondu, mais que s'il se figure qu'all en a comme ça, sous le main... Enfin, si c'est bien vrai qu'all va mieux, la fiote?...

(A suivre.)

Dernière Heure

Table with 5 columns: Lot number, Value, etc. Title: Los 45 numéros suivants gagnent chacun...

LES TAXES DE REMPLACEMENT

Et le Timbre de 25 centimes
Le Bulletin de la Chambre syndicale des propriétés immobilières de la Ville de Lyon...

Association générale des étudiants. — L'inauguration officielle du vaste et nouveau local de l'A a été définitivement fixée au dimanche, 10 janvier...

Un avis ultérieur fera connaître le programme du jour.

« La Houle ». — Nous venons de recevoir le premier numéro de La Houle, revue d'art, de littérature et de combat...

Très originalement présenté, ce premier fascicule est fort intéressant.

En voici le sommaire: Jehan Marliou. — Le Bonhomme, Henry Béraud. — Un Sonnet, Charles Dullin. — Conseils, David Cigariet. — A travers Lyon. Le petit jeune homme oisif. — Le Maître de Chapelle, Henry Béraud. — L'agonie de Carthage, Jehan Marliou. — Revue des revues, Frédéric Guillard. — La décentralisation, Frédéric Guillard. — Théâtre, Musique, Echos divers, La Houle.

Arrestations. — Dans la journée d'hier le service de la sûreté a procédé aux arrestations suivantes: François, 26 ans, vagabondage, Alban P..., 28 ans, pour violences légères.

Une manifestation. — Une citoyenne hilloise, qu'on dit Tonkin, la dame Léonine M..., s'était livrée, hier, à des libations indiscutablement copieuses, car elle avait eu une répercussion regrettable sur son esprit et sur sa démarche.

Notre époque étant fertile en manifestations d'outrance, la dame Léonine M... résolut d'organiser, elle aussi, une petite manifestation. Pour ce faire, elle se munir d'énormes cailloux et en chantant des refrains sentimentalo-révolutionnaires...

L'attaque commença; les projectiles fendirent l'air et les vitres de l'établissement volèrent en éclats...

L'arrivée au pas gymnastique de l'autorité, représentée par deux braves gardiens de la paix, mit fin au pugilat et non sans faire une « rouspée » endiablée, la belle dame pocharde fut conduite au violon.

Dans la rue. — On a transporté à l'Hôtel-Dieu un voliturier, M. Albert Thomassin, demeurant à Vaulx-en-Velin, qui était tombé de sa hauteur en conduisant des chevaux, chemin du Grand-Camp, et s'était fait des blessures à la tête.

Une dame Claudine Goudret, âgée de 27 ans, raccommodeuse de tulle, demeurant rue d'Ivry, est tombée subitement malade en passant dans cette rue.

Relève par des passants, Mme Goudret a été conduite à l'Hôpital de la Croix-Rouge.

Dans la journée d'hier, la « Victorie » a transporté à l'Hôtel-Dieu M. Charles Richard, demeurant rue Sala, trouvé malade rue de la Barre.

Le feu. — Un incendie s'est déclaré hier à onze heures du soir, dans le magasin de comestibles de M. Moyné, cours Vitton.

Après un demi-heure de travail, on était maître du feu.

Les dégâts, évalués à 2000 francs, sont couverts par une assurance.

Aggression nocturne. — Hier, à 11 heures et demie du soir, des malfaiteurs ont assailli, rue de Marseille, M. Henri Trochet, employé de commerce, qui regagnait paisiblement son domicile. Après l'avoir roué de coups, les apaches dépouillèrent M. Trochet de son portefeuille, de son gilet et de sa redingote ainsi que d'une somme de 150 francs et le laissèrent étendu sur la chaussée, sans connaissance.

Revenu à lui, le blessé a pu déclarer aux gardiens du poste de la place du Pont qu'il avait vu ses deux agresseurs dans une buvette de Perrache où lui-même causait avec un autre employé de la compagnie O. T. L.

D'actives recherches sont ordonnées pour retrouver ces individus, qui seraient des professionnels de l'attaque nocturne.

Accident de travail. — Un ramoneur, M. Perrot Alexandre, âgé de 47 ans, était occupé, dans la journée d'hier, à ramoner les cheminées de l'immeuble situé 5, chemin Cyprien. Tout à coup, à la suite d'un faux pas, il glissa sur le toit et fit une chute de dix mètres sur le sol, en se saisissant de quelques briques.

Après avoir reçu des soins dans un pharmacie voisine, le blessé a pu regagner son domicile.

Jambe cassée. — Un voliturier, M. Pierre Doux, âgé de 60 ans, demeurant rue Ravat, a été trouvé, hier matin à dix heures, étendu sur le bas-port de la Saône, près du pont d'Ainay. Le malheureux s'était fracturé la cuisse droite en tombant de sa hauteur.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Accident au passage à niveau. — Hier matin, à 6 heures 47, un accident dont les causes n'ont pu être exactement déterminées, est arrivé au passage à niveau de la rue Paul-Bert.

Une voiture de vidanges de la Société coopérative qui s'était engagée sur le passage, a été tamponnée et fracassée sur un assez long parcours par un train de marchandises venant d'Ambérieu.

Le conducteur qui ne se trouvait pas sur la voiture n'a eu aucun mal; quant au cheval, il a été grièvement blessé.

Un jeune homme de 16 ans, Louis-Vincent Seltz, ouvrier nickelleur, demeurant 40, rue Sainte-Jeanne, qui se trouvait à proximité de l'accident, a été blessé assez sérieusement par le marchepied de la voiture qui avait été violemment détaché. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Coups de revolver. — Un ouvrier papeter, M. Henri Malfetter, demeurant rue Terme, 22, passait hier soir à 7 heures sur Truchet, revenant de son travail.

tombe sur la chaussée et se fracture le crâne. Transportée en toute hâte dans une pharmacie, elle y reçoit des soins pressés et fut ensuite conduite à l'Hôtel-Dieu, où elle fut admise d'urgence.

L'état de Mme Gostef est très grave; on redoute une issue fatale.

Trouvaille. — Un gardien de la paix a déposé au poste de la rue Dunois une fourrure de dame trouvée rue Moncey.

VILLEURBANNE. — Accidents. — Un nommé B... voliturier au service de M. Marchal, rue de la Villette, conduisait hier au soir une voiture chargée de porcs, quand, en passant devant l'asile de Bron, la voiture eut un cahot si brusque, que le conducteur fut précipité à bas de son siège et eut de ce fait la jambe droite prise sous une des roues de la lourde voiture.

Reçu aussitôt par le portier de l'asile et les personnes témoins de l'accident, il fut transporté d'abord au café Dubost, où il reçut les premiers soins, et de là à son domicile.

Une jeune fille de 18 ans, Mlle Louise Y., domestique chez M. L..., avenue Félix-Faure, 123, est tombée hier d'un tramway, ayant voulu imprudemment descendre avant l'arrêt complet.

Dans sa chute, elle a eu la jambe fracturée. Transportée à l'Hôtel-Dieu, elle a été admise d'urgence.

CHRONIQUE DES BOULES

Le Boule du Pont-d'Eculluy. — Jeudi 7 janvier, à midi, concours joué contre deux équipes exclusivement aux jeunes gens âgés de moins de quatorze ans.

Seize séries à 4 fr. de description par joueur. Les prix sont au total par équipe et par partie: 1 fr. 50, 3 fr., 6 fr. et 15 fr.

Les concours auront lieu au siège social, boulevard Moret, rue de la Pyramide, 128.

Courrier des Sports

VELO-ANIMAL LYONNAIS. Le Vélo-Animal Lyonnais dont le siège est à Lyon, place Carnot, 1, invite ses amis à assister à la soirée intime qui donnera dans les salons du grand Cercle Républicain, 23, rue d'Algérie, le dimanche 10 janvier courant, à 8 h. 1/2.

AU VELODROME D'HIVER. Voici le programme de la réunion qui sera donnée dimanche après-midi au vélodrome d'hiver de Paris: 1. Les prix sont au total par équipe et par partie: 1 fr. 50, 3 fr., 6 fr. et 15 fr.

2. Course de primes pour tandems, 5.000 m.: aux 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 tours: 10 fr.; au dernier tour: 100, 50 et 30 francs.

3. Scratch international: 150, 80, 60 et 40 francs.

4. Consolation (pour les non classés de l'international): 50, 30, 20 et 10 fr.

AÉRONAUTIQUE. Jeudi matin, à 10 heures, s'élèveront au parc de l'Acro Club, bord du Centre II (1.600 m. c.) les fils du comte et de la comtesse d'Eu, les princes Antoine, Louis et Pierre d'Orléans.

C'est le comte Henry de La Vaulx qui pilotera dans l'atmosphère les petits-fils de Dom Pedro.

Le baptême de l'air, que recevront les jeunes prétendants à la couronne du Brésil, a été décidé au cours d'un déjeuner intime chez l'illustre astronome jansonn, auquel assistaient Mme et Mlle Jansson, le comte et la comtesse d'Eu, leurs fils Antoine, Louis et Pierre d'Orléans, le comte de la Baume-Pluvier et le comte de La Vaulx.

CHALLENGE DUBONNET. Dimanche, à 3 heures, le Football-Club de Lyon et le Stade Grenoblois se sont rencontrés au Grand-Camp.

Au bout de dix minutes de jeu, les canotiers ont été forcés de s'arrêter, pendant complètement de vue le ballon par le Stade Grenoblois. Ce match est reporté à une date ultérieure, que fixeront les deux clubs rivaux.

RECORD BATTU. L'excellent athlète Sérole vient de battre à l'athlétisme le record de France du record du saut de terre à deux mains qui appartenait à Beriaz avec 44 livres. Sérole a sauté 450 livres et s'est redressé complètement droit avec ce poids formidable.

Le même athlète a établi le record de la traction des reins au dynamomètre Régier en amenant 322 kg. la barre étant prise à la hauteur des cuisses; Léon Sée, l'animateur bien connu, a amené 350 kilos de la même façon.

U. V. F. Section athlétique. — Ce soir mercredi, à 8 h. 1/2, reprise des cours d'exercices physiques, littés, etc., par les membres de la section de l'Union des Vaincus, au gymnase de la rue d'Amédée-Bonnet, M. Chanot de l'U. V. F. distribuera, ce soir, un facon d'embrocation comme cadeau d'étréances.

Section de Hockey. — Ce soir à 6 heures, au Cercle de la Glace, entraînement au hockey. Le comité lyonnais va former une deuxième équipe.

Jean Roth.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupes Républicain Nationaliste. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, réunion du groupe, réunion de 40 à 50 membres des adhérents. Le camarade Buciotti fera la conférence; le camarade Charney présentera la Quinzaine politique.

Inscription des nouveaux adhérents. P. N. A. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, rue du Gare. Ordre du jour: 1. Causerie d'actualité; 2. Organisation d'une fête; 3. Questions diverses.

Concert de l'Horloge. — Après plus de soixante représentations, l'Opéra de l'Horloge va continuer sa carrière, augmentée de scènes nouvelles appelées à produire un grand effet. C'est même tout un tableau nouveau qui sera ajouté à cette jolie revue et demain soir, jeudi, il y aura folie à l'Horloge pour cette petite première.

A l'occasion des premières de ces scènes nouvelles, il sera fait un cadeau à chaque spectateur, les jeudi 7, vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 janvier (matinée et soirée). Bureau de location, tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

Cirque Rancy. — Encore quatre jours de représentations et le grand hippodrome sera livré aux démolisseurs. Il faut donc se hâter de voir les spectacles. Les Bouffes de Rancy, dans agilité, d'une force, d'une audace incroyables dans leurs jeux scéniques; Berdoverry, qui joue la Marseillaise, en tirant sur les cordes d'un piano, etc., etc.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Bond names, Values. Includes Consolidated, 101 1/8, etc.

NOMINATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 5 janvier. — L'Officiel publie les nominations de la Légion d'honneur du ministère de l'Intérieur. Elles comprennent un commandeur, M. Pophau, directeur de l'Asile des Quinze-Vingts, cinq officiers et trente-neuf chevaliers, parmi lesquels les préfets du Tarn, des Landes, MM. Hamard, chef du service de la Stréte générale, Simon, Hirsch, Becker, Sermet, publicistes à Paris, Guillermé, maire de Tréguier, Gayte, directeur de l'Union française pour le sauvagement de l'enfance.

LE CAS DE M. GANNEVAL

Paris, 5 janvier. — M. Ganneval, juge d'instruction, est parti en congé. Toutes les affaires de son cabinet ont été transmises à M. Leydet qui en continuera l'instruction.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 5 janvier. — Le procureur général Baudouin n'a pas encore saisi la Chambre criminelle de la Cour de cassation de la demande en révision du procès de Rennes formée par Dreyfus.

LA MORT DE LA PRINCESSE MATHILDE

Paris, 5 janvier. — Les obsèques de la princesse Mathilde auront lieu jeudi, à 10 heures du matin, à Saint-Gratien. Un service religieux sera célébré vendredi, à 10 heures, à l'église St-Philippe-du-Roule, à Paris.

LES DÉTOURNEMENTS MILITAIRES DE MARSEILLE

Marseille, 5 janvier. — La deuxième audience du conseil de guerre, relative à l'affaire de détournements constatés au dépôt des isolés, a été uniquement consacrée à l'interrogatoire du capitaine Bouquet, ancien commandant du dépôt.

Le capitaine Bouquet s'est défendu de toute complicité dans les agissements du sergent-major Mandoli. Il a déclaré que si tout d'abord il avait pris la responsabilité des détournements c'est qu'il pensait que ce n'était que les résultats d'une erreur du sergent-major en qu'il avait toute confiance.

Les majorations constatées dans les feuilles de prêt ont été faites, suivant son dire, à son insu, le capitaine Bouquet a déclaré qu'il lui était impossible de vérifier tous les comptes de son service et que s'il s'est rendu coupable de négligence on ne peut l'accuser d'avoir profité de l'argent détourné.

Les débats se continueront demain par l'audition des témoins.

GRÈVE D'ALLUMETIERS A MARSEILLE

Marseille, 5 janvier. — A la suite d'un différend provoqué par le manque de personnel impliquant une diminution de salaire, les employés de la manufacture et les ouvriers allumettiers ont cessé le travail.

Ils se sont réunis cet après-midi à la Bourse du travail et ont discuté sur les mesures à prendre pour que l'administration donne l'ordre pour compléter le personnel. Employés et ouvriers ont décidé de ne reprendre le travail que lorsque satisfaction leur aura été accordée.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Londres, 5 janvier. — Le chargé d'affaires de Corée à Londres a dit à un journaliste qu'il avait des raisons de croire que les négociations entre la Corée, l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie et le Japon, relativement à l'ouverture de Yon-Gan-Iho et de Wi-Ju au commerce international, se termineront favorablement.

L'ouverture de ces ports sera prochainement décidée.

Le chargé d'affaires estime qu'il n'y aura pas de guerre entre la Russie et le Japon et que les négociations actuelles se clôtureront d'une manière satisfaisante.

Bizerte, 5 janvier. — Le croiseur russe Dimitri-Donskoi a quitté Bizerte aujourd'hui à midi, avec deux contre-torpilleurs, se dirigeant vers la Crète.

Paris, 5 janvier. — Le ministère de la marine dément que les croiseurs Kléber, Desaix, Amiral-Abbe, faisant actuellement route de Cherbourg sur Toulon, recevraient dans ce port l'ordre de partir pour l'Extrême-Orient. Ces croiseurs n'ont pas encore en armement.

Hanovre, 5 janvier. — La nouvelle d'après laquelle les officiers japonais, qui devaient suivre les cours de l'Institut Militaire, auraient reçu l'ordre de rentrer au Japon, est absolument dénuée de fondement.

Il n'y a pas actuellement d'officiers japonais inscrits au cours de cet institut. Il est également faux que les officiers japonais, étudiant à Berlin, aient interrompu leurs études et se préparent à retourner dans leur pays. Ces officiers continuent à poursuivre leurs études.

Londres, 5 janvier. — La légation japonaise ne croit pas que la réponse de la Russie soit parvenue à Tokio. Les négociations n'ont nullement pris un tour plus favorable, mais elles sont toujours au même point. Le Japon est calme, car il a terminé tous ses préparatifs.

Tokio, 5 janvier. — On dément absolument que les messages de presse relatifs à la crise russo-japonaise aient été volontairement retardés. Toutefois, la Gazette Officielle a publié cette après-midi des ordres spéciaux qui entrèrent immédiatement en vigueur et d'après lesquels est défendue la publication de toute information sur les mouvements de troupes et des navires de guerre japonais.

Saint-Petersbourg, 5 janvier. — On mande de Vladivostock que, d'après des informations de source privée, venant de Moulken, par suite des hostilités qui ont éclaté en Corée entre japonais et coreens,

Washington, 5 janvier.

Le Conseil de cabinet qui a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Roosevelt, a examiné généralement la situation en Extrême-Orient.

On n'a communiqué aucune information sur ce qui s'était passé dans ce Conseil et les ministres ont montré une réserve inaccoutumée.

Le commandant du Vicksburg a télégraphié de Tchémulpo, à la date d'hier, qu'après s'être consultés, le ministre des Etats-Unis à Séoul et lui ont reconnu que la situation était grave dans la capitale corenne et qu'une mutinerie parmi les troupes était à craindre.

Aujourd'hui, il télégraphie qu'il a envoyé quarante soldats d'infanterie de marine et que le reste de la garde destiné à la légation est prêt à partir.

Cardiff, 5 janvier. — D'importantes demandes de transports charbonniers à destination de l'Extrême-Orient ont été faites aujourd'hui à la bourse du charbon.

Outre six grands navires déjà affrétés par une entreprise particulière pour le Japon, quatre autres ont été mobilisés hier et l'amirauté demanda également des transports pour Hong-Kong et les autres dépôts de l'Extrême-Orient.

On assure que les agents de l'amirauté ont payé 20 shillings de fret par tonne pour les navires de 5.000 tonnes à destination de Hong-Kong, alors que samedi le taux du fret n'était que de 16 shillings 6 pence.

L'amirauté a affrété deux autres transports de 5.000 tonnes pour Hong-Kong. Tous les chargements sont pour janvier. Le taux du fret pour le Japon a monté de sept shillings six pence pour la semaine dernière.

L'INSURRECTION MACÉDONIENNE

Frankfort-sur-Mein, 5 janvier. — On mande de Constantinople à la Gazette de Frankfort que le Sultan observe avec un très grand intérêt le cours de la crise russo-japonaise.

Dans les cercles gouvernementaux on considère que si la guerre éclate et que la Russie soit obligée de se concentrer en Extrême-Orient, il y aura lieu de craindre que les éléments réprimés jusqu'à présent ne deviennent libres.

Parmi ces éléments, on met en première ligne de compte une action de la Bulgarie contre la Turquie.

Rome, 5 janvier. — D'après les journaux, le général Degiorzi sera accompagné, en Macédoine, par son officier d'ordonnance et le capitaine Caprini, qui rendit des services signalés en Crète.

GRÈVE SANGLANTE EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 5 janvier. — Dans la soirée de samedi à dimanche, dans l'usine de Diepner, gouvernement d'Ekaterinoslaw, appartenant à la société du midi russe, les ouvriers mécontents de la diminution de leurs salaires, se sont mis en grève au nombre de 8.000.

Ils ont arrêté le chauffage dans cinq hauts-fourneaux, ont brisé six locomotives, ont incendié les bureaux de l'administration, la caisse et le magasin de la coopérative; les bâtiments de l'usine ont été également la proie des flammes sur une grande étendue.

Le directeur et le commissaire de police ont été blessés. Le gouverneur est arrivé d'Ekaterinoslaw pendant la nuit accompagné de deux bataillons.

Les dégâts sont évalués à 400.000 francs.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Latapie, à propos de l'exclusion de M. Millerand.

Que d'équivoques, que de malheurs auraient pu être évités dans les dernières années si la qualité de socialiste avait été nettement définie et si tous ceux qui se couvrent de cette épithète avaient été forcés d'en respecter le sens véritable.

Croit-on que le bloc aurait été formé et que l'alliance des républicains avec les socialistes aurait été possible s'il avait été bien entendu que les socialistes, tous les socialistes, travaillaient à la destruction de la société et préparaient le désarmement de la France?

Si chacun arborait franchement son drapeau, nous serions bien rassurés. M. Millerand, qui est un habile homme, voudrait continuer à pouvoir se dire socialiste, mais sans être obligé de respecter les principes socialistes.

En vérité, ce serait un grand bienfait si les socialistes purgeaient leur parti, comme ils disent, mais les membres de la Fédération de la Seine, qui se sont prononcés hier contre M. Millerand, sont pour la plupart d'honnêtes ouvriers convaincus et bien intentionnés; des politiciens, des professionnels du socialisme, vont venir, qui se chargeront de calmer cet accès de franchise et qui réussiront certainement à faire égarner les milliers de bourgeois prêts à M. Millerand, embusqués dans toutes les fonctions électorales sous l'étiquette socialiste.

L'Écho de Paris. — M. Perlinax. M. Combes a fourni déjà bien des satisfactions aux révolutionnaires. Il a accordé aux révolutionnaires les mises en liberté qui causent tant de malaise à M. Ganneval; il est résolu, pour conserver leur appui, à bien d'autres concessions, mais il aura beau prodiguer ses complaisances, il ne pourra jamais compter sur ces dangereux auxiliaires.

Voilà pourquoi la politique de la coalition, dont il n'est cependant que le simple exécutif, doit aller toujours plus loin, sous peine d'être brutalement arrêtée par la désagrégation de la coalition.

Communications et Avis Divers

L'émancipation. — Ce soir à 8 heures et demie, au local habituel. Prendre les clés chez le camarade Bonas au bureau de journal. Les camarades Kamai, Jacques, Falizan, Nové, sont spécialement convoqués.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Table with 10 columns: Number, Sortes, France, Espagne, Piémont, Italie, Suisse, Belgique, Canton, Japon, Poids. Title: CONDITION DES SOIES DE LYON 5 janvier.

Table with 10 columns: Number, Sortes, France, Espagne, Piémont, Italie, Suisse, Belgique, Canton, Japon, Poids. Title: Balots peccés.

Table with 10 columns: Number, Sortes, France, Espagne, Piémont, Italie, Suisse, Belgique, Canton, Japon, Poids. Title: Balots conditionnés depuis le 1er mois.

Bourse Commerciale

Table with 2 columns: Paris, 5 janvier. Various market data.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE

Mardi 5 janvier. Bœufs amenés 810. Renvoi 70. On a payé 1er qualité 152, 2e qualité 140, 3e qualité 128. Prix extrêmes de 120 à 168 francs les 100 kilogrammes.

Vœufs amenés 700. Renvoi 30. On a payé 1er qualité 144, 2e qualité 110, 3e qualité 102. Prix extrêmes de 80 à 140 francs les 100 kilogrammes.

Moutons amenés 865, renvoi 65. — On a payé de 100 à 225 francs les 100 kilogrammes.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS LA VILLETTE

Lundi 5 janvier. Bœufs amenés 2417, prix payés 128 à 162 fr. les 100 kilogrammes.

Taureaux amenés 294, prix payés 116 à 142 fr. les 100 kilogrammes.

Vaches amenées 1103, prix payés 120 à 156 fr. les 100 kilogrammes.

Vœufs amenés 1314, prix payés 90 à 132 fr. les 100 kilogrammes.

Moutons amenés 20662, prix payés 164 à 226 fr. les 100 kilogrammes.

Porcs amenés 3184, prix payés 81 à 95 fr. les 100 kilogrammes.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THÉÂTRE. — Ce soir, relâche, pour les répétitions du Cressus et des Dieux.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 heures et demie, Les Cautels, vaudeville en 3 actes, de MM. Sylvaire et Arlus.

NOUVEAU THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, Les Saltimbanques, opérette en 3 actes, musique de Louis Gannev.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, C'est Chic! revue locale en 10 tableaux, de M. E.-P. Lafargue.

HORLOGE. — Tous les soirs, à 8 heures, H. Poupinet à l'Horloge, revue locale en 2 actes et 8 tableaux, de MM. Ch. Quinot et Henri Moreau.

FOLIES-BERGERE. — Le jeudi, à 8 h., patinage artistique. Tous les soirs, à 8 heures, patinage, professeur Marius.

CIRQUE RANCY. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, brillantes représentations. Jeudis et dimanches, à 3 heures, matinée.

GRAND CIRQUE DEKOCK (cours du Midi). — Tous les soirs, à 8 h., spectacle varié. Les jeudis, dimanches et jours fériés, matinée à 3 heures.

PALAIS DE GLACE. — Ouvert le matin, le jeudi et le dimanche seulement, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2; l'après-midi, tous les jours, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2; le soir, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

KIOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les jours, de 3 heures à 4 heures, musique militaire.

THÉÂTRE GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARQUE. — Tous les soirs, l'Empereur parodique. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

GIGNON DU GYMNASSE, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, Centurion, pièce nouvelle. Jeudis et dimanches, à 2 heures, matinée de famille.

VERS CONVULSIONS, NERFS des ENFANTS, catarrhes, pleurésie et autres par un remède unique au monde, infailible, le Sirop souverain Pivolet de la Tour de Pin (sirop), 2 fr. 50 par pharmacie; 2 franc, contre 4.50. Brochure et renseignements. Remises substituées.

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Michard Thérese, veuve Lohman, 63 ans, rue des Fantassiers, 8, à 9 h. — Chapuis Marie, 71 ans

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including sections for 'CLOTURE A TERME', 'CLOTURE AU COMPTANT', and 'OBLIGATIONS'.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including sections for 'TERME', 'PREMIER COURS', and 'DERNIER COURS'.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including sections for 'LYON', 'PARIS', and 'TREBLA'.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and company news, including sections for 'ANNONCES DE DIVIDENDE' and 'Goldfields of Metabieland'.

Chemin de fer du nord de l'Espagne

News regarding the railway company, including financial reports and operational updates.

Advertisement for 'RHUM MARQUISAT' featuring 'Superior Quality OLD RHUM FROM JAMAICA PLANTATIONS'.

Advertisement for 'GUILLEMINOT' featuring 'Les PLAQUES' and 'LES MEILLEURES'.

Advertisement for 'Migraines, Névralgies' treatment by 'Pharmacie Bertrand Aîné'.

Advertisement for 'ROBES ET CONFECTIONS' by 'Jules Mary'.

Advertisement for 'S^te DE PUBLICITE Artistique et Commerciale'.

Advertisement for 'AFFICHEUR DES SPECTACLES ET CONCERTS'.

Advertisement for 'ANNONCES ET RECLAMES' and 'HOMMES-SANDWICHES'.

Advertisement for 'L'OPINION' lottery with a prize of 150,000 francs.

Advertisement for 'BULLETIN D'ABONNEMENT' (Subscription Bulletin).

Advertisement for 'HOMME MARIÉ' (Married Man).

Advertisement for 'CAFÉ DU COMMERCE'.

Advertisement for 'S.P.A.' (Société Paritaire d'Action).

Advertisement for 'MANDARINS' (Mandarin oranges).

Advertisement for 'EN PASSANT...' (In Passing) by Léon Borde.

Story text: 'BOUCHER DE MEUDON' by Jules Mary, 'Les Amours du Grand Lauriot'.

Story text: 'Depuis quelques jours, il lui fallait toute son énergie pour contenir la violence de sa jalousie...'.

Story text: 'Charlotte lui demanda: - Faut-il que je m'en aille? Je ne veux pas être une cause de trouble dans votre famille...'.

Story text: 'mentait, — comme cela arrive presque toujours, — de toutes les difficultés, de tous les obstacles qu'il rencontrait...'.